

AUTORISATION DE PARTICIPER AUX TEMPS D'ACCUEILS COLLECTIFS ET AUX ATELIERS AVEC INTERVENANT/PARTENAIRE

Je soussigné(e) Mme /M. :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Nom(s) et prénom(s) **de votre/vos enfant(s)** :

.....né(e) le :.....

.....né(e) le :.....

➤ Autorise Madame :.....

Assistante maternelle agréée/garde d'enfant à domicile, à amener mon/ mes enfant(s) aux temps d'accueil collectif et aux ateliers avec intervenant/partenaire du Relais Petite enfance.

VACCINATIONS :

Afin de pouvoir fréquenter le RPE, l'enfant doit être à jour de ses vaccinations.

ALLERGIES :

Si votre (vos) enfant(s) a (ont) des allergies merci de les noter ci-dessous :

.....

PHOTOGRAPHIE PAR L'ANIMATRICE DU RPE :

Au cours de ces temps, votre/vos enfant(s) peut(vent) être occasionnellement photographié(s) par l'animatrice du RPE :

- Autorise que mon/mes enfant(s) soi(en)t photographié(s) dans le cadre des accueils collectifs : **oui** **non**
- **Si non**, autorisez-vous que la photographie soit prise sans visibilité du visage (de dos/mains) : **oui** **non**

DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES :

- Autorisez-vous que ces photos soient utilisées sur des supports de communication du RPE **avec le visage flouté** ? **oui** **non**
- Autorisez-vous que ces photos soient utilisées sur des supports de communication (collectivité et presse locale) pour des articles occasionnels **avec le visage flouté** ? **oui** **non**

Fait à :..... le :.....

Signature des parents :

Dans le cadre du règlement européen concernant la protection des données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Douvaine, pour finalité suivante : établissement d'un listing de contact pour toutes les demandes d'autorisations de participation aux temps d'accueils collectifs de votre enfant et de son assistant maternel ou de sa garde à domicile.

Le destinataire de ces données est le service du Relais Petite Enfance pour toutes ses actions au sein des familles, des assistantes maternelles et des gardes à domicile.

La durée de conservation des données est relative à la durée de garde exercée par votre assistant maternel ou votre garde à domicile.

En application de la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27/04/2016 (RGPD), chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations collectées. Ce droit peut être exercé auprès du Délégué à la Protection des données par courriel à rgpd@ville-douvaine.fr en joignant la copie d'un justificatif d'identité ou par courrier – Mairie de Douvaine – DPO - Place de l'Hôtel de Ville 74140 Douvaine.